



## Revue européenne des migrations internationales

vol. 25 - n°1 | 2009

Nouvelles migrations chinoises en Afrique et en  
Amérique latine

---

### Le prolétaire, le commerçant et la diaspora

*The Proletarian, the Merchant and the Diaspora*

*El proletario, el comerciante y la diáspora*

Emmanuel Ma Mung

---



#### Éditeur

Université de Poitiers

#### Édition électronique

URL : <http://remi.revues.org/4884>

DOI : 10.4000/remi.4884

ISSN : 1777-5418

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2009

Pagination : 97-118

ISBN : 978-2-911627-51-4

ISSN : 0765-0752

#### Référence électronique

Emmanuel Ma Mung, « Le prolétaire, le commerçant et la diaspora », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 25 - n°1 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 29 septembre 2016. URL : <http://remi.revues.org/4884> ; DOI : 10.4000/remi.4884

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Université de Poitiers

# Le prolétaire, le commerçant et la diaspora

Emmanuel MA MUNG\*

Les migrations chinoises contemporaines s'inscrivent dans un processus migratoire amorcé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui prolongeait lui-même un mouvement plus ancien<sup>1</sup>. Les migrations commerçantes ultramarines des siècles précédents ont donné naissance dans les archipels de l'Asie du Sud-est à de nombreux comptoirs et colonies de marchands, de marins, d'artisans et de leur main-d'œuvre (Wang, 1992a, 1997). Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux étaient établis dans les ports de la Mer de Chine méridionale (le *Nan Yang*), aux Philippines, à Bornéo, à Sumatra et dans le détroit de Malacca lorsque s'est amorcée une migration de masse qui a concerné dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle des millions de personnes. La migration des *coolies*<sup>2</sup> qui englobait également le *coolie trade*, — la traite des coolies<sup>3</sup> — a conduit des ouvriers agricoles sans emploi et des paysans ruinés par une profonde crise économique et politique liée aux guerres de l'opium, à la révolte des Taiping et la déliquescence de la dynastie Qing, de la Chine méridionale (provinces du Fujian et du Guangdong) aux colonies européennes du sud-est asiatique, aux îles sucrières des Caraïbes, du Pacifique

---

\* Directeur de recherche au CNRS, Migrinter UMR 6588, Université de Poitiers/CNRS, emmanuel.mamung@univ-poitiers.fr

1 Cet article reprend des éléments et des thèmes que j'ai développés dans différentes publications, d'où de nombreuses autocitations.

2 Le mot *ku li* signifie en chinois travail rude, pénible. C'est un terme général utilisé pour désigner les travailleurs assignés aux tâches les plus difficiles.

3 Le *coolie trade* se développe au XIX<sup>e</sup> siècle en relation avec deux phénomènes globaux : l'abolition progressive de l'esclavage et la colonisation européenne. La fin de l'esclavage prive les entreprises de leur main-d'œuvre servile. Parallèlement, la colonisation et plus généralement le développement de l'économie coloniale, accroissent les besoins en main-d'œuvre pour le travail dans les plantations, les mines et la construction d'infrastructures de transport. Le recrutement local ne suffit pas à couvrir ces besoins et le recours à la main-d'œuvre servile n'est plus possible. Les entreprises et les puissances coloniales mettent en place un système de recrutement en Chine et en Inde de travailleurs sous contrat d'une durée de plusieurs années, quatre à huit ans selon les cas.

(Polynésie, Hawaï) et de l'océan indien (Réunion, Maurice, Madagascar), à l'Amérique du Nord pour la construction des chemins de fer, aux plantations d'Amérique latine, à la récolte du guano au Pérou ou encore aux mines d'Afrique du Sud. Ces travailleurs qui n'avaient rien d'autre à vendre que leur force de travail — ces prolétaires — portaient plusieurs années au-delà des mers dans le cadre de contrat de travail misérables qui, en principe, garantissaient leur retour en Chine. Si beaucoup d'entre eux revenaient au pays, nombreux étaient ceux qui demeuraient sur place. Parallèlement se développaient des migrations spontanées. Marchands et travailleurs libres rejoignaient les établissements de leurs compatriotes. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on estimait à huit ou dix millions le nombre de Chinois d'outre-mer (Tan, 1986). Durant les décennies suivantes, les réseaux migratoires se sont renforcés entre les aires d'origines et les principaux pôles d'installation mais aussi entre ces différents établissements, dans tout l'espace sud-est asiatique et à plus large échelle encore, entre l'Amérique du Nord et l'Australie, le Mexique et Cuba, Singapour et l'Afrique du Sud. Au début des années 1980 on estimait à une vingtaine de millions le nombre de Chinois d'outre-mer, 85 % d'entre eux étant localisés en Asie du Sud-est (Poston et Yu, 1990).

## UNE DIASPORA NOMBREUSE

On observe tout au long du XX<sup>e</sup> siècle une grande variété de situations liée à celle des histoires migratoires, des implantations et des contextes locaux. Totalement assimilés au point de disparaître dans la population autochtone ou fortement discriminés selon les lieux et les époques, les Chinois d'outre-mer occupent des positions sociales qui varient elles aussi considérablement : ouvriers clandestins des *sweatshops* de New York, *tycoons* multimilliardaires d'Asie du Sud-est, petits paysans des forêts tropicales, marchands ambulants ou riches négociants de Thaïlande, colporteurs, petits commerçants, restaurateurs, petits patrons de la confection, informaticiens de la Silicon Valley, Nobel, de physique ou de chimie pour les États-Unis, de littérature pour la France.

La diversité des statuts sociaux et des niveaux d'insertion dans les sociétés locales est également perceptible sur le plan linguistique. La Chine méridionale, principale aire historique d'origine des migrations, est caractérisée par une imbrication de langues chinoises extrêmement variées (*chaozhou, cantonais, hakka, hokien, fujian, hainan, wenzhou...*). Cette situation a produit des filières migratoires distinctes (Hassoun et Vinh-Phong, 1986 ; Trolliet, 1994) qui forment des groupes distincts constituant chacun ses propres réseaux relationnels, migratoires, économiques sur la base d'une origine et d'une langue communes. La diaspora chinoise se présente ainsi comme un réseau de réseaux, une diaspora de diasporas. Un élément important contribue à unifier cet ensemble : la pratique du *putonghua* (le mandarin). Elle s'est développée au sein de populations qui, à l'origine, ne parlaient pas cette langue, une grande partie n'ayant pas été scolarisée. Il est ainsi fréquent que des individus de la diaspora parlent le *putonghua* appris dans les écoles chinoises implantées dans les différents pays d'installation mais ne comprennent plus la langue de leurs ascendants. Les migrations contemporaines qui, elles, sont le fait d'individus scolarisés en Chine contribuent à unifier la diaspora sur le plan linguistique.

L'existence et le développement de relations migratoires, économiques, informationnelles mais aussi affectives et émotionnelles entre les différents pôles d'établissement à l'échelle locale, nationale et internationale circonscrivent une entité sociale dont l'unité est donnée par la croyance subjective des personnes en une origine commune — la Chine — qui est la base d'une identité ethnique au sens weberien. C'est en ce sens que l'on peut parler de diaspora chinoise (Bordes-Benayoun et Schnapper, 2008). Les Chinois d'outre-mer constituent une diaspora qui se caractérise sur le plan morphologique par la multipolarisation de la migration (installation dans plusieurs pays) et par l'interpolarité des relations c'est-à-dire l'existence de liens de diverse nature, déjà évoquée, entre les différents établissements. Multipolarité de la migration et interpolarité des relations (Ma Mung, 1994) façonnent chez les individus et les communautés locales qu'ils constituent des sentiments d'appartenance multiples articulant des loyautés et des fidélités aux « pays d'origine » (la Chine pour les migrants contemporains, une Chine plus ou moins mythique pour leurs descendants, le pays de naissance pour les migrants nés dans un autre établissement que celui où ils vivent) et au pays d'installation qui se traduisent souvent par l'acquisition de la nationalité de ce pays, ainsi qu'une appartenance et une loyauté à la diaspora, entité pensée comme corps social unifié par l'origine supposée commune de ses membres. Cette ethnicité multidimensionnelle organise le fonctionnement local et transnational de la diaspora. Celle-ci s'entretient de son propre mouvement à travers les réseaux qu'elle dessine et qui constituent de véritables ressources migratoires, facilitant la mobilité des personnes, traçant des canaux de circulation, fixant les destinations, fournissant des moyens de circulation et d'installation. La diaspora acquiert ainsi sa propre autonomie migratoire : en tant que structure prédisposant à la migration, elle génère de la mobilité qui alimente son mouvement. Le cadre diasporique configure ainsi fortement les migrations contemporaines.

Durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les migrations chinoises se sont transformées en termes de forme, de flux, de destinations et de composition sociale. La principale modification tient en la reprise des migrations au départ de la Chine depuis la libéralisation des conditions d'émigration à partir de 1985. Elle reflète également les mutations sociales et économiques profondes de la Chine dans différents domaines, restructurations industrielles, élévation du niveau d'éducation, augmentation de la production de biens de consommation, multiplication du nombre de petits entrepreneurs. Par ailleurs, le contexte migratoire mondial est caractérisé, comme on sait, par une pression migratoire croissante dans les pays de départ dont l'augmentation du nombre de migrants internationaux est une expression, et par un durcissement des politiques migratoires dans les pays de destination (Simon, 2008)<sup>4</sup>. Celui-ci s'incarne dans des mesures de plus en plus restrictives concernant l'entrée et le séjour des étrangers et par la mise en place de systèmes de contrôles et de surveillance sans équivalent dans le passé, si ce n'est le rideau de fer de l'ère soviétique. L'externalisation des politiques d'asile et d'immigration se traduit par une délocalisation des contrôles aux frontières dans les pays de transit et/ou d'émigration (Clochard, 2007), repoussant ainsi toujours plus en amont les frontières migratoires. Cette situation affecte les migrations chinoises en les rendant beaucoup plus risquées et d'un coût élevé (Gao et Poisson, 2005).

---

4 Le nombre de migrants internationaux serait passé de 120 millions en 1990, à 150 millions en 1995, 175 millions en 2000 et 200 millions en 2006 (Simon, 2008)

## Diversification des aires de départ et du profil des émigrants

Entre 1982 et 2000, le nombre annuel de migrants chinois est passé de 56 930 à 756 626 selon les recensements de Pékin (Liang et Morooka, 2004). Peter Kwong (2007) estime quant à lui à 18 millions le nombre de personnes qui ont quitté la Chine depuis la fin des années 1970, estimation tout à fait plausible si l'on compare le nombre de Chinois d'outre-mer au début des années 1980 — 20 millions (Poston et Yu, 1990) — à celui d'aujourd'hui — 35 à 40 millions (voir tableau 1). Ce quasi doublement en une trentaine d'années a des effets sur les groupes déjà établis, mais exprime également l'élargissement des zones d'implantation (voir infra)

**Tableau 1 : La diaspora chinoise dans le monde dans les années 2000-2005 (estimations en milliers)**

| Pays dont la population d'origine chinoise est supérieure à 10 000 personnes | Estimations en milliers | Pays dont la population d'origine chinoise est supérieure à 10 000 personnes | Estimations en milliers |
|--|-------------------------|--|-------------------------|
| <b>MONDE</b>   | <b>35 000 à 40 000</b>  |  |                         |
| <b>ASIE dont</b>   | <b>28 000 à 30 000</b>  | <b>EUROPE dont</b>   | <b>2 000 à 2 500</b>    |
| Indonésie  | 7 500                   | Fédération de Russie   | 990                     |
| Thaïlande  | 7 100                   | France   | 400                     |
| Malaisie   | 7 100                   | Royaume-Uni  | 375                     |
| Singapour  | 3 500                   | Italie   | 145                     |
| Vietnam  | 1 300                   | Pays-Bas   | 140                     |
| Philippines  | 1 150                   | Espagne  | 125                     |
| Myanmar  | 1 100                   | Allemagne  | 65                      |
| Japon  | 610                     | Serbie   | 50                      |
| Cambodge   | 340                     | Autriche   | 30                      |
| Laos   | 190                     | Belgique   | 30                      |
| Corée du Sud   | 140                     | Portugal   | 20                      |
| Brunei   | 70                      | Irlande  | 16                      |
| Israël   | 15                      | Hongrie  | 15                      |
|  |                         | Suisse   | 13                      |
| <b>AMÉRIQUES dont</b>  | <b>5 500 à 6 000</b>    | <b>OCÉANIE dont</b>  | <b>900 à 1000</b>       |
| États-Unis   | 3 380                   | Australie  | 670                     |
| Canada   | 1 610                   | Nouvelle Zélande   | 150                     |
| Pérou  | 500                     | Tahiti   | 15                      |
| Argentine  | 60                      | Papouasie Nouvelle Guinée  | 10                      |
| Panama   | 50                      | Îles Samoa occidentales  | 10                      |
| Brésil   | 50                      |  |                         |
| Venezuela  | 50                      | <b>AFRIQUE dont</b>  | <b>400 à 600</b>        |
| Jamaïque   | 30                      | Afrique du Sud   | 250                     |
| Mexique  | 23                      | Angola   | 70                      |
| Costa Rica   | 20                      | Nigeria  | 50                      |
| Guatemala  | 15                      | Madagascar   | 30                      |
| Cuba   | 10                      | Maurice  | 27                      |
|  |                         | Réunion  | 25                      |
|  |                         | Algérie  | 19                      |
|  |                         | Zimbabwe   | 10                      |
|  |                         | Soudan   | 10                      |

Sources diverses dont : Recensements nationaux ; Institute of Chinese studies, Ohio State University ; Overseas Compatriot Population Distribution, Republic of China 2005 ; articles de presse ; travaux de recherche.

Les provinces méridionales du Guangdong, du Fujian et du Zhejiang restent les principales régions de départ, révélant ainsi la prégnance des réseaux migratoires (Pieke, 2004). Mais depuis les années 1990, les migrants viennent également d'autres régions telles que les grandes concentrations urbaines de Beijing, Tianjin, Shanghai, ou du Dongbei, le nord-est de la Chine qui regroupe les provinces du Heilongjiang, Liaoning, and Jilin. Ces dernières ont été le théâtre de profondes restructurations industrielles qui ont touché des millions de personnes sur le plan de l'emploi mais aussi du logement, de l'éducation des enfants, des soins médicaux et du système de retraite jusque-là organisés et gérés par les grandes entreprises nationales. Elles alimentent des flux migratoires importants vers l'Europe et la France (Cattelain, Lieber, Saillard *et al.*, 2005 ; Guérassimoff, 2003 ; Lévy et Lieber, 2008 ; Roulleau-Berger, 2007).

L'émigration d'étudiants et de personnes qualifiées ou très qualifiées est également un phénomène nouveau en relation avec l'élévation du niveau d'éducation dans le pays. Les autorités ont encouragé dans les années 1990 les étudiants à se perfectionner à l'étranger. En 2001, 146 000 d'entre eux ont émigré (une augmentation de 71,8 % par rapport à l'année précédente) principalement vers les pays occidentaux. Au début des années 2000 on comptait 460 000 étudiants à l'étranger dont plus de la moitié aux États-Unis, 20 % en Europe et 4 % en France (Zhang, 2003). Leur nombre cumulé de 1985 à 2004 est de 815 000. Ces migrations temporaires se transforment souvent en migrations définitives lorsque les étudiants décident de s'établir dans le pays, ce qu'ont fait les trois quarts d'entre eux durant la période considérée (Wang, Wong et Sun, 2006). Elles ont parfois modifiées profondément la composition socio-professionnelle de la population d'origine chinoise dans le pays, comme au Japon par exemple (Le Bail, 2008).

## Les migrations interpolaires restent importantes

Les mouvements internes à la diaspora ont été importants comme ceux des réfugiés d'origine chinoise dans les années 1970 et 1980 depuis le Vietnam, le Laos et le Cambodge vers les autres pays d'Asie du Sud-Est et les pays occidentaux (environ deux millions de personnes). Les migrations interpolaires plus récentes ne se font plus dans des conditions aussi dramatiques — exception faite à la fin des années 1990 de l'Indonésie où entre 100 000 et 200 000 personnes ont quitté le pays à la suite des émeutes antichinoises qui firent plusieurs milliers de victimes — et se dirigent vers d'autres pays d'Asie du Sud-est. L'intégration économique progressive de cette région au travers de l'ASEAN (*Association of Southeast Asian Nations*) a banalisé les migrations et la circulation entre les différents pays : personnels qualifiés, cadres d'entreprises mais aussi commerçants et travailleurs<sup>5</sup> (Ong, Chan et Chew, 1995). Les autres destinations sont le monde occidental au sens large : l'Amérique du Nord,

---

5 On trouve une bonne illustration de ces migrations internes à la diaspora dans le film de Wong Kar Wai « In the mood for love ». La première partie du film se passe à Hong Kong dans les années 1960. Les conjoints respectifs des deux personnages principaux sont en déplacement au Japon. Dans une autre séquence du film, le héros part vivre à Singapour. Vers la fin du film, un personnage laisse l'appartement qu'il occupe pour aller vivre chez sa fille aux États-Unis. Un autre personnage part s'installer aux Philippines où sa famille est établie. Une des dernières scènes montre le héros à Angkor au Cambodge.

l'Europe occidentale et l'Australasie. Les mouvements sont extrêmement divers sur le plan des origines et des destinations, par exemple : de la Malaisie vers le Royaume-Uni ou l'Australie, de l'Île Maurice vers le Canada, de la Corée vers les États-Unis, de la France vers l'Espagne et l'Italie, de la Papouasie-Nouvelle Guinée vers l'Australie etc. Un indice de ces migrations interpolaires est la variété des origines nationales des Chinois d'outre-mer dans un même pays. À la fin des années 1990 on en trouvait en France plus d'une vingtaine et aux États-Unis près d'une cinquantaine (Ma Mung, 2000). Aujourd'hui, les migrations entre les différents établissements de la diaspora sont moins nombreuses que les migrations en provenance de Chine continentale, mais leur persistance manifeste la permanence du processus diasporique.

## La nouvelle géographie des migrations chinoises et de la diaspora

Les migrations, qu'elles soient interpolaires ou originaires de Chine, s'orientent de plus en plus vers les pays économiquement développés comme en témoigne l'augmentation du nombre de Chinois d'outre-mer dans certains d'entre eux (voir tableau 2). En une quinzaine d'années, du début des années 1990 au milieu des années 2000, il a augmenté de 4,3 millions, passant de 3,1 à 7,4 millions soit une multiplication par 2,4. Durant cette période, les États-Unis ont connu la plus forte augmentation (+1,7 million) avec le Canada (+1 million). Le Japon a vu ses effectifs multipliés par 4 et des pays comme l'Italie et l'Espagne par 7 ou 8. L'Australie en accueille maintenant près de 670 000. De nouvelles destinations sont apparues telles que les pays d'Europe centrale et orientale (Rouilleau-Berger, 2007) qui compteraient plusieurs dizaines de milliers de migrants, la Sibérie orientale où plusieurs centaines de milliers de Chinois auraient immigré, parmi lesquels de nombreux paysans qui ont repris les terres délaissées par leurs prédécesseurs soviétiques (Saveliev, 2007), l'Asie centrale, et plus récemment l'Afrique (Ma Mung, 2006) et l'Amérique latine.

**Tableau 2 : Les Chinois d'outre-mer dans quelques pays économiquement développés au début des années 1990 et vers 2005-2008**

| Pays             | 1<br>début des<br>années 1990 | 2<br>Vers<br>2005-2008 | 2 - 1     | 2 / 1 |
|------------------|-------------------------------|------------------------|-----------|-------|
| États-Unis       | 1 645 000                     | 3 375 000              | 1 730 000 | 2,05  |
| Canada           | 586 645                       | 1 612 173              | 1 025 528 | 2,75  |
| Japon            | 150 300                       | 610 000                | 459 700   | 4,06  |
| Australie        | 300 000                       | 669 896                | 369 896   | 2,23  |
| Nouvelle Zélande | 81 309 (1996)                 | 147 570                | 66 261    | 1,81  |
| Royaume-Uni      | 125 000                       | 374 200                | 249 200   | 2,99  |
| France           | 200 000                       | 400 000                | 200 000   | 2,00  |
| Italie           | 20 700                        | 145 000                | 124 300   | 7,00  |
| Espagne          | 15 000                        | 125 000                | 110 000   | 8,33  |
|                  | 3 123 954                     | 7 458 839              | 4 334 885 | 2,39  |

Sources diverses dont : Recensements nationaux ; Institute of Chinese studies, Ohio State University ; Overseas Compatriot Population Distribution, Republic of China 2005 ; articles de presse ; travaux de recherche.

Le tableau 1 montre cependant que la distribution géographique des Chinois d'outre-mer reste fortement marquée par l'histoire des migrations chinoises puisque l'Asie du Sud-est accueille toujours les plus grands effectifs. Leur présence est beaucoup plus faible en Amérique latine et en Afrique, exceptions faites respectivement du Pérou et de l'Afrique du Sud. L'héritage des implantations liées à l'économie de plantation apparaît à travers la persistance de points de peuplements relativement importants dans l'Océan indien, dans l'Océan Pacifique et dans les Caraïbes.

Les chiffres des tableaux sont des approximations parfois grossières du nombre de « Chinois d'outre-mer ». Leur vocation est de donner une idée de leur nombre et de leur distribution. Par Chinois d'outre-mer on considère ici les personnes d'origine chinoise. Il s'agit d'une définition en termes d'identité ethnique au sens que lui a donné Max Weber de croyance partagée en une origine commune, réelle ou supposée (ici la « Chine »). Cette définition est opératoire dans le sens où il est possible de trouver des individus qui présentent la caractéristique de partager cette croyance qui fonde un sentiment d'appartenance. On est alors dans le cas de l'autodéfinition. Outre que l'on comptabilise difficilement un sentiment, la catégorie de Chinois d'outre-mer telle qu'on l'entend ici — à l'instar des catégories ethniques autodéfinies mais à la différence des catégories juridiques — n'est pas, du fait de la variabilité du sentiment d'appartenance et donc du caractère non univoque de ce type d'identité (on peut avoir plusieurs identités), une catégorie au sens statistique du terme. Car elle n'est ni exhaustive (tous les individus susceptibles d'en relever ne sont pas pris en compte), ni exclusive (des individus y étant inclus peuvent appartenir à une autre catégorie). De surcroît, la qualité des appareils censitaires est très variable selon les pays et la définition de la population visée s'effectue sur des bases qui peuvent être différentes : auto-définition dans les recensements de type anglo-saxon, hétéro-définition par l'agent recenseur, définition par le lieu de naissance et / ou la nationalité actuelle et/ou d'origine. Et enfin, *last but not least*, la catégorie de Chinois d'outre-mer n'existe pas dans les recensements.

L'Amérique latine est concernée par la reprise des migrations depuis la Chine mais dans des proportions qui sont pratiquement impossibles à évaluer, les travaux à leur sujet étant, à ma connaissance, inexistant<sup>6</sup>. L'immigration chinoise y est ancienne, elle commence avec la *trata amarilla*, la traite jaune, expression espagnole qui désigne le *coolie trade* dans les Caraïbes et notamment au Pérou (Lausent-Herrera, 1994). Le Mexique a connu également une présence chinoise importante dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

6 À l'exception de ceux de Amy Freedman et Ethel Brooks (2001), mais ils ne concernent que l'implantation d'entreprises textiles par des hommes d'affaires de Taïwan, Singapour, Hong Kong et de RPC et non les migrations qui nous intéressent.



Durant l'entre-deux guerres, quelques gros entrepreneurs chinois y installent des usines de chaussures et de vêtements dont la plupart des ouvriers sont chinois. Après la Deuxième Guerre mondiale, la migration se poursuit. En 1950 il y avait d'après différents recensements nationaux, 58 104 Chinois en Amérique latine. Une étude taïwanaise fait état à la même époque de 150 000 personnes (Hu-DeHart, 1999). Une grande partie des immigrants en Amérique latine à cette époque sont en fait des ré-émigrants depuis un premier pays d'installation : du Pérou vers l'Équateur, le Chili ou la Bolivie, du Panama, de Mexico ou de Cuba vers l'Amérique Centrale et la Colombie (*ibid.*).

Les migrations vers l'Afrique bien que fort anciennes (Harris, 2006a ; Snow, 1988) ne commencent véritablement que durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en relation avec le *coolie trade*. Durant plusieurs décennies des dizaines de milliers de travailleurs recrutés dans les provinces méridionales de la Chine (Guangdong, Fujian, Hainan) viennent travailler dans les plantations sucrières des colonies européennes (Île de la Réunion, Île Maurice, Madagascar) et dans les mines d'Afrique du sud (Harris, 2006b). Leur migration est parfois suivie par celle de commerçants cherchant à s'établir dans les mêmes pays. Nombre de coolies restent sur place à la fin de leur contrat plutôt que de retourner dans une Chine en proie à une crise générale persistante. Ils deviennent souvent petits entrepreneurs et négociants. Une seconde phase migratoire commence dans les années 1950. L'avènement de la Chine communiste se traduit par une interdiction quasi-totale de migrer, qui ne fait que se renforcer au cours des décennies. Mais une autre forme migratoire se met en place, directement en lien avec la politique de la République Populaire de Chine (RPC) à l'égard de l'Afrique et du Tiers Monde en général (Li, 2007). Les migrants chinois sont alors principalement des médecins, ingénieurs et techniciens qui s'établissent dans différents pays africains dans le cadre de la politique de coopération économique et politique. Des années 1960 au début des années 1980, près de 150 000 Chinois viennent en Afrique pour le développement de projets dans l'agriculture, l'infrastructure de transport, les grands travaux etc. (Perret, 2007). Ces migrations strictement encadrées par le gouvernement chinois ne donnent pas lieu à un établissement durable, les migrants retournant en RPC après quelques années. Jusqu'à l'époque contemporaine, la présence chinoise en Afrique continentale concernait principalement l'Afrique du Sud où elle représentait environ 6 000 personnes dans les années 1960 (Yap et Man, 1996). En combinant différentes sources<sup>7</sup> on peut estimer de façon très approximative que le nombre de personnes d'origine chinoise en Afrique en 2007 était compris entre 400 000 et 600 000. Ces chiffres incluent les migrations contractuelles de travail et les migrations

---

7 Harris et Li (2006) ; Sautman (2006) ; Xiang Biao (2006) ; Wilhelm (2006) cité par Accone Darryl (2006) ; Serge Michel, L'Afrique, nouvelle frontière de la Chine ? *Le Monde* du 30 juin 2007 ; Delien Burger (ed.), *South African Yearbook* mai 2004 ; L'ambassadeur de la RPC en Afrique du sud cité par *South African Migration Project* (SAMP), Queen's University (<http://www.queensu.ca/samp>) ; Le Président de l'association des entrepreneurs chinois à l'étranger, *Libération* du 15 mai 2006 ; Lindsey Hilsum, *The Chinese in Africa*, *Channel Four* du 4 juillet 2005 ; Charles Thomas, *From Underclass to Community Leaders: the Chinese experience in South Africa*, *Issues*, 23 avril 2004, <http://publish.gio.gov.tw/FCJ/past/04042371.html>

commerçantes sur lesquelles nous reviendrons plus loin. L'Afrique du Sud est de loin le pays qui en accueille le plus grand nombre (250 000) suivi par l'Angola (70 000) et le Nigeria (50 000). Les autres pays connaissent une immigration chinoise plus modeste. On notera le cas de l'Algérie qui en reçoit 19 000 mais dont la quasi-totalité est des travailleurs contractuels. Les îles orientales de l'Afrique forment une aire relativement importante de présence, Maurice, la Réunion et Madagascar regroupant à elles trois un effectif supérieur à 80 000<sup>8</sup>.

## MIGRATIONS PROLÉTAIRES ET COMMERÇANTES

### Une migration prolétaire massive et continuée

La migration des coolies a constitué les premières migrations prolétaires de masse. Elles répondaient avant tout à une demande de main-d'œuvre des économies coloniales dans les plantations et les mines, ou des pays neufs. Elles étaient encadrées comme dans le *coolie trade* ou se faisaient sous une forme moins contraignante à travers des agences de recrutement ou par le biais des réseaux migratoires déjà en place<sup>9</sup>. Mais à la différence des situations antérieures, les migrations prolétaires contemporaines correspondent à une demande de main-d'œuvre qui émane des innombrables entreprises de la diaspora ou de grandes compagnies nationales chinoises travaillant à l'étranger.

Les migrations de travail vers la « diaspora entrepreneuriale » (voir infra) pour trouver un emploi salarié dans les entreprises de leurs compatriotes restent sans doute numériquement les plus importantes, mais s'effectuent dans les conditions difficiles compte tenu du durcissement des politiques migratoires des pays de destination et prennent des formes clandestines (Gao, 2004). Elles se maintiennent grâce aux réseaux migratoires historiques qui restent très actifs au départ des provinces méridionales et élargissent leurs aires de recrutement à des zones sans tradition migratoire comme le Dongbei (voir supra). Cette migration constitue la main-d'œuvre des ateliers de confection, de la petite industrie alimentaire, des restaurants... en Amérique du nord (Kwong, 1997) et en Europe (Carchedi et Ferri, 1998 ; Cattelain *et al.*, 2005 ; Ma Mung, 1991 ; Pieke, 2004 ; Poisson, 2004 ; Roulleau-Berger, 2007).

Une nouvelle forme de migration de main-d'œuvre s'est développée depuis les années 1990 : les migrations de travail temporaires et contractuelles pour le compte de grandes entreprises chinoises travaillant à l'étranger dans le cadre de grands chantiers internationaux de travaux publics et d'équipement en infrastructures routières, ferroviaires, pétrolières<sup>10</sup>. Ces migrations contractuelles s'effectuent également pour le

---

8 Sur ces pays voir Wong Hee-Kam (1996), Live (2003) et Rabearimanana (2003).

9 Ou encore à travers des accords intergouvernementaux comme pour le recrutement de travailleurs sous contrat pour participer à l'effort de guerre en France et au Royaume-Uni durant la première guerre mondiale (Archambault, 1952 ; Live, 1991).

10 Ces migrations concernent également des entreprises chinoises de manufacture qui ont choisi de s'établir à l'étranger en y important leur main-d'œuvre comme des usines textiles par exemple à l'Île Maurice et en Namibie (Wong, 2006).

compte d'agences chinoises qui vendent cette force de travail à des entreprises de pays demandeurs de main-d'œuvre dans le cadre d'accords bilatéraux, au Proche et Moyen-Orient (dont Israël qui accueillerait 15 000 de ces travailleurs), et en Asie du Sud-est. L'ensemble de ces migrations a touché 597 000 personnes en 2004. Elles sont en forte augmentation si l'on considère qu'elles concernaient 57 900 personnes en 1990 et 264 500 en 1995 et 426 000 en 2000 (Xiang, 2006). Mais au total et relativement à la diaspora et aux autres flux, ces migrations restent modestes. En 2003, la grande majorité de ces travailleurs contractuels se trouvait en Asie (72,7 %), en Afrique (13,6 %) et dans d'autres régions du monde dont 2,68 % en Amérique latine. Le secteur manufacturier employait 37,2 % d'entre eux et la construction 25,2 % (Wong, 2006).

## Exemple de l'Afrique

Le cas de l'Afrique illustre bien cette migration contractuelle. On estime à 700<sup>11</sup> ou 800<sup>12</sup> le nombre de compagnies chinoises travaillant en Afrique. Elles sont présentes dans 49 pays (sur un total de 54) et interviennent dans l'exploitation des matières premières (pétrole, minerais, bois etc.), dans la construction d'infrastructures pour l'exploitation de ces matières premières, dans les grands chantiers d'équipement et de travaux publics mais aussi dans les télécommunications (par exemple la téléphonie mobile au Zimbabwe, Mozambique, Nigeria), la distribution d'électricité. Elles emploieraient environ 80 000 travailleurs chinois. Ces migrations contractuelles et temporaires sont encadrées par les autorités chinoises et les entreprises dont 90 % sont des entreprises d'État. Les grands chantiers de travaux publics sont réalisés à la faveur d'appels d'offres internationaux, ou d'accords directs entre la Chine et les pays concernés. Les entreprises chinoises importent la main-d'œuvre et le matériel nécessaires à la réalisation des travaux. À la fin du contrat, la plupart du personnel retourne en Chine. Il y a cependant plusieurs exemples où une partie d'entre eux décide de rester dans le pays (Algérie, Mali, Tanzanie...). Ils s'établissent alors comme petits entrepreneurs du bâtiment (comme par exemple en Algérie ou encore au Mali (Kernen et Vulliet, 2008)), restaurateurs ou commerçants, et rejoignent ainsi les réseaux marchands établis par la diaspora. Différents reportages décrivent des conditions de vie et de travail très dures, les salaires<sup>13</sup> étant le double ou le triple de ceux que les travailleurs pourraient percevoir en Chine. Ils signalent également des conflits sociaux pour protester contre le retard dans le versement des salaires en Algérie et au Soudan par exemple.

À côté de cette migration associée aux grands chantiers de travaux publics on trouve une migration prolétaire de transit constituée par des personnes qui cherchent à vendre leur force de travail à l'étranger et de préférence dans les pays aux économies développées. En ce sens il s'agit d'une migration de travail « classique », plus ou moins spontanée car non contractuelle. Le durcissement des politiques migratoires des

11 Le Président de l'association des entrepreneurs chinois à l'étranger, *Libération* du 15 mai 2006.

12 Antoinette Braud, *Le Monde* du 10-11 décembre 2006.

13 15 euros par jour selon *Libération* du 15 mai 2006.

pays d'immigration évoquée plus haut y rend cependant beaucoup plus difficile l'accès. En revanche les possibilités d'entrée des étrangers en Afrique subsaharienne sont nettement plus ouvertes et ainsi moins onéreuses. Les migrants s'installent donc momentanément dans ces pays et attendent les opportunités de partir vers l'Europe, d'où le caractère de transit de cette migration. On sait peu de choses sur ces migrants en transit. À ma connaissance, ils n'ont fait l'objet d'aucune étude. Des entretiens avec différents informateurs résidant dans ces pays permettent néanmoins d'en donner quelques caractéristiques. Leur origine géographique est très variée et correspond à celles déjà évoquées : provinces traditionnelles d'émigration de la Chine méridionale, provinces du nord-est et les grandes aires urbaines de Beijing, Tianjin et Shanghai. Leur situation légale dans ces pays est précaire. Ils y sont généralement entrés légalement comme touristes ou avec un visa d'affaires mais ont dépassé la durée de séjour autorisée (trois à six mois selon les pays). Ils sont donc en situation irrégulière sur le plan du séjour et risquent l'expulsion si les autorités de ces pays les contrôlent. Pour régulariser leur situation une partie d'entre eux se déclarent comme commerçants ou salariés d'une entreprise appartenant à un compatriote. Leurs conditions de vie sont pénibles compte tenu de la difficulté à trouver un emploi sur place. Ils sont manœuvres ou aide vendeur chez des commerçants chinois établis. Ils sont aussi vendeurs de rue distribuant les produits que leur fournissent leurs compatriotes ou encore comme au Cameroun vendeurs de beignets, concurrençant ainsi les vendeuses camerounaises dont c'est l'activité traditionnelle. Il semble que quelques-uns de ces migrants en transit arrivent au bout du compte à s'établir légalement comme marchands ou petits entrepreneurs du bâtiment ou de la réparation automobile.

## Les migrations marchandes, un phénomène mondial

Durant la dernière décennie, une autre migration a pris de l'importance. Elle est révélatrice des changements intervenus en Chine et liée à deux phénomènes : le développement de la production de biens de consommation destinés à l'exportation et l'accroissement du nombre de petits entrepreneurs. Une partie d'entre eux a émigré et distribue la production de « l'atelier du monde » qu'est devenue maintenant la Chine (confection, textile, bicyclettes, motocyclettes, outillage, produits électroménagers, électroniques, informatiques...). Ces nouveaux commerçants diffèrent de leurs homologues établis depuis plus longtemps du fait qu'ils immigrent souvent avec les fonds nécessaires à leur établissement alors que c'est dans le pays d'installation que les autres ont constitué leur capital (économies personnelles, système de tontines...) selon un processus bien connu (Ma Mung, 2000). On trouve maintenant des commerçants chinois dans toutes les parties du monde, globalement dans les mêmes pays que ceux énumérés plus haut. Cette migration marchande se traduit fréquemment par l'ouverture de centres de distribution de gros pour l'approvisionnement des détaillants, qu'ils soient chinois ou autochtones, constituant ainsi des sortes de comptoirs commerciaux, des « emporiums ». Dans la région parisienne, plusieurs centaines de grossistes importateurs se sont établis depuis le début des années 2000 : dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, dans le Sentier et plus encore dans les entrepôts d'Aubervilliers où leur nombre a cru rapidement au point qu'un nouveau centre a été créé en septembre 2006 pour accueillir 170 nouvelles boutiques. On trouve le même cas de figure en Italie notamment à

Naples où un centre de distribution en gros a été construit, le Cinamercato, et accueille plusieurs centaines de commerçants (Schmoll, 2004) ou encore à Budapest ou « l'Asia Centre » joue le rôle de plaque de redistribution à l'échelle de l'Europe centrale<sup>14</sup>. On observe le même schéma d'installation en Afrique. Un des plus importants de ces centres est localisé à Johannesburg. Le marché de « China city » rassemble plusieurs centaines de commerçants et approvisionne des commerçants venus de tout le pays et des pays voisins comme le Botswana, Zimbabwe, Angola et même le Nigeria et le Ghana (*Mail & Guardian*, 26 janvier 2006). La ville accueille également d'autres centres commerciaux chinois mais détaillants cette fois-ci : Asia City, Hong Kong City, Crowne Square, Gold Reef Emporia, Dragon City and the African Trade Centre. Au Maroc, le marché de Derb Omar à Casablanca remplit à une échelle plus réduite les mêmes fonctions que celui de China City, plusieurs centaines de commerçants grossistes approvisionnent les détaillants locaux (*Aujourd'hui le Maroc* du 15 septembre 2004). On trouve le même cas de figure au Ghana, où le marché de Makola à Accra a vu s'ouvrir en 2006 un centre grossiste chinois (Colombant, 2006). Idem au Cameroun, où des centres de commerce en gros ont été construits à Yaoundé et à Douala (Esoh, 2005) ou encore à Lomé au Togo (Sylvanus, 2007). Au Sénégal, il n'y a pas de véritable marché de gros mais les commerçants chinois sont localisés dans un même quartier de Dakar. Ils sont souvent à la fois grossistes et détaillants (Bredeloup et Bertoncello, 2006 ; Kernen et Vulliet, 2008). En dehors de ces commerçants grossistes, on trouve également de nombreux détaillants. Ils sont généralement établis dans les principales villes, mais certains d'entre eux s'installent également dans les villes de taille moyenne ou dans les petites villes. C'est le cas d'Oshikango, une petite ville à la frontière de la Namibie et de l'Angola qui est le point d'aboutissement d'un des réseaux marchands analysés par Gregor Dobler (2005). Au Sénégal certains commerçants pensent à s'installer à Ziguinchor, Saint Louis, Thiès (Bredeloup et Bertoncello, 2006).

À partir de ces informations, on peut tenter de dégager quelques caractères généraux de la migration entrepreneuriale.

– Une migration essentiellement commerçante : la plupart des entrepreneurs ont immigré en tant que commerçants et beaucoup d'entre eux exerçaient cette activité avant leur départ de Chine. Ils sont arrivés avec les capitaux nécessaires à l'investissement initial (local commercial, achat du stock de marchandises...). Le cas de figure du prolétaire qui s'installe comme entrepreneur après plusieurs années est rare. On en trouve pourtant des exemples en Algérie et dans quelques pays subsahariens, il s'agit en général d'immigrants venus travailler dans le cadre de grands travaux publics et qui ont trouvé à la fin de leur contrat l'opportunité de s'établir dans le BTP, la restauration ou le commerce.

– Des origines géographiques qui se diversifient : la majorité de ces immigrants viennent des régions traditionnelles de départ (Guangdong, Fujian et Zhejiang

---

14 Voir notamment l'étude approfondie de Nyiri (2007) sur l'implantation des commerçants chinois en Hongrie.

dans une moindre mesure) mais certains sont originaires des provinces du Henan, du Hunan, du Jilin, du Liaoning, et des villes de Shanghai et de Beijing. Il y a également des commerçants qui viennent de pays où est déjà établie la diaspora comme la France, l'Italie ou l'Espagne.

– Un commerce de produits exclusivement importés de Chine : l'activité de ces commerçants est dirigée vers la distribution de produits fabriqués en Chine, depuis les produits de consommation de base (textile, habillement, chaussures, petit électronique...), des bicyclettes très populaires dans des pays où une grande partie de la population n'a pas les moyens d'acquérir d'autres moyens de déplacement (une bicyclette VTT coûte 50 euros au Maroc), des produits électroniques plus élaborés, du gros électroménager, des téléviseurs, ainsi que des deux roues à moteur eux aussi très populaires dans certains pays (au Mali, une moto chinoise coûte le quart du prix d'une motocyclette japonaise, 300 euros contre 1200). On observe aussi que l'importation de voitures commence lentement. Une autre caractéristique de ces commerçants est qu'ils s'approvisionnent directement auprès des entreprises productrices en Chine. Ce qui réduit le nombre d'intermédiaires et donc le coût d'importation du produit, et finalement son prix à la vente.

## LE COMMERÇANT ET LE PROLÉTAIRE, DEUX FIGURES CONTRASTÉES MAIS SOLIDAIRES

Notre présentation des migrations chinoises contemporaines a privilégié deux figures : le prolétaire et le commerçant. Figures contrastées mais solidaires, comme nous le verrons, elles ne sont pas d'apparition récente et sont même devenues des stéréotypes depuis longtemps. L'image du petit boutiquier chinois est universelle et celle du coolie misérable, exploité et relégué aux tâches les plus ingrates parcourent les imaginaires des sociétés d'installation. L'expression « *not a chinaman's chance* » utilisée aussi bien en Afrique du Sud qu'aux États-Unis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> signifiait : avoir aussi peu de chance qu'un Chinois et donc aucune chance du tout. Elle illustre bien la condition des coolies comme prolétaires sans aucun avenir (Harris, 2006b). Sur un autre plan et parmi d'innombrables exemples possibles, on peut noter qu'à la Réunion l'expression « aller chez le Sinoi (le Chinois) »<sup>15</sup> signifie aller chez le commerçant. La littérature a également évoqué ces figures, depuis les coolies entassés dans les cales du bateau qui sert de cadre au roman de Joseph Conrad, *Typhoon*, au *Chinago* d'une nouvelle de Jack London et aux blanchisseurs chinois des albums de Lucky Luke.

### Deux figures familiaires

Ces deux figures correspondent sans aucun doute au *Huashang* (commerçant chinois) et au *Huagong* (travailleur chinois) identifiés par Wang Gungwu et qu'il a conceptualisé comme modèles migratoires historiques (Wang, 1992b) : le « *Huashang*

---

15 Sur les « Sinoi » de la Réunion voir Live (2003).

pattern » ou « merchant pattern » et le « *Huagong* pattern » ou « coolie pattern »<sup>16</sup>. Ces modèles et la catégorisation qui les sous-tend ont fait l'objet de nombreux commentaires (par exemple Suryadinata, 1997) ou sont repris dans certains travaux<sup>17</sup>. Dès lors il ne s'agit pas ici de discuter de leur validité mais de s'interroger d'une part, sur la combinaison de la figure du prolétaire et du commerçant dans la migration et au sein de la diaspora et, d'autre part, sur la forme sociospatiale dans laquelle cette combinaison et ces figures s'expriment. Avant de fournir des éléments de réponse à ces questions, il convient cependant de souligner la porosité de la frontière entre prolétaires et commerçants

Les salariés des entreprises chinoises d'outre-mer sont des prolétaires dans le sens où ils n'ont pour seule richesse que leur force de travail. Leur objectif toutefois est de sortir de cette condition pour acquérir les moyens de s'établir comme entrepreneurs (Ma Mung, 1991 ; 2005). Ils imaginent leur situation de travailleur comme transitoire et les passages du statut de prolétaires à celui d'entrepreneurs sont loin d'être rares et concernent ceux qui étaient employés des ateliers, du commerces, des restaurants (Ma Mung, Simon, Guillon *et al.*, 1990). À l'inverse, il n'est pas rare de trouver parmi eux un entrepreneur ayant fait faillite. Ils peuvent par ailleurs observer la création fréquente de petites entreprises, ce qui les conforte dans leur espoir de pouvoir créer la leur. Le modèle de l'entrepreneur a une telle prégnance dans les esprits que j'ai pu dans les années 1990 observé dans des ateliers de confection que nombre de salariés préféraient le salaire aux pièces au salaire horaire au motif — de prime abord surprenant puisque l'on estime généralement que le passage à la seconde forme de rémunération du travail

---

16 Selon Wang Gungwu, le *Huashang* pattern était le modèle dominant depuis les premiers temps dans différentes parties du sud-est asiatique. Le *Huagong* pattern était transitoire en relation avec l'économie de plantation, la construction de chemins de fer en Amérique du Nord et en Australie. Il définit également deux autres modèles le « *Huaqiao* pattern » ou « *sojourner* pattern » et le « *huayi* pattern » ou « *descent or re-migrant* pattern ». Ces différents modèles apparaissent historiquement dans l'ordre de présentation ci-dessus et ont pu coexister. Le *huaqiao* pattern ne s'établit pas sur une division fonctionnelle comme le *Huashang* et le *Huagong* mais sur la citoyenneté puisqu'il désigne ceux qui ont conservé la nationalité chinoise. Surtout le terme *huaqiao* désigne une catégorie forgée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans un contexte de développement du nationalisme chinois. Le terme *huaqiao* se veut générique et désigne l'ensemble des chinois d'outre-mer, notamment ceux qui ont conservé leur nationalité d'origine, et qui sont supposés être temporairement à l'étranger dans l'attente de revenir dans une Chine libérée des influences étrangères, garder une fidélité sans failles à celle-ci et œuvrer à son développement et son émancipation. Le « *huayi* pattern » concerne les descendants des Chinois d'outre-mer et est caractérisé par des migrations entre les différents pays d'installation ou vers de nouvelles destinations à partir de ces pays.

17 Voir par exemple Guérassimoff (2006) qui évoque la migration conjointe de *Huagong* et de *Huashang* en Amérique du Nord et analyse l'émergence de la notion de *huaqiao* à travers l'étude des relations sino-américaines à propos des migrations durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. *Huagong* et *Huashang* sont mis en perspectives par Hu DeHart (2002) sur le plan historique pour l'Amérique latine : coolies dans les plantations de Cuba et du Pérou, marchands chinois au Mexique. Il est intéressant de noter que l'établissement de commerçants qui donnèrent naissance à une petite bourgeoisie chinoise locale a été encouragé par les compagnies étatsuniennes qui travaillaient dans le nord du Mexique afin d'assurer l'approvisionnement de leur main-d'œuvre, ici essentiellement mexicaine.

est un progrès social par rapport à la première — que dans le salaire aux pièces c'était leurs talents individuels, leur rapidité, leur habileté et leur capacité personnelle de production qui étaient rémunérés alors que le salaire horaire était vu comme la rétribution d'un collectif divisée par le nombre de ses membres. Cela leur laissait selon eux plus de liberté de décision. Ils pouvaient, disaient-ils, décider de ne pas venir travailler tel ou tel jour ou, à l'inverse, d'être plus fréquemment présents pour augmenter leurs revenus. Ils estimaient aussi avoir la liberté de changer d'employeur quand ils jugeaient que le prix offert pour leur labeur était insuffisant. Ce qui est à retenir dans cet exemple est la prégnance d'une idée commerçante du travail : l'individu le vend à un acheteur, à un client. Il se voit comme le marchand de sa force de travail. Réciproquement l'acheteur se perçoit comme un client qui recherche ce bien pour réaliser son activité. Dans cette conception, la force de travail est un produit dont le vendeur et l'acheteur seraient dans une relation d'égalité : l'un étant possesseur de ce que l'autre recherche, ce dernier payant ce que le premier souhaite monnayer. La frontière est donc doublement poreuse du point de vue des acteurs : il leur paraît facile de passer d'un statut à un autre, et bien qu'étant objectivement salarié ils se pensent également comme entrepreneurs (d'eux-mêmes) vendant leur travail.

La perméabilité de la frontière entre prolétaires et commerçants ne concerne pas uniquement les Chinois car les travaux actuels à propos de migrants d'autres origines nous instruisent sur les contours incertains de cette frontière. Le commerce fait partie du répertoire d'activités qu'ils exercent, ils peuvent être ouvriers des serres agricoles espagnoles et intermédiaires dans des transactions commerciales, terrassiers de chantiers et distributeurs de produits les plus divers etc. (Arab, 2007 ; Missaoui, 1995 ; 2003 ; Schaeffer, 2004 ; Schmoll, 2004 ; Tarrus, 2002, 2007). C'est qu'il faut sans doute prendre en compte une autre dimension et le fait que la migration est avant tout une entreprise : une entreprise migratoire qui requiert les capacités d'un « entrepreneur » (Ma Mung, 1999). Le caractère incertain de la frontière entre prolétaires et commerçants permet leur articulation dans un modèle idéologique de promotion sociale suggérant la possibilité de l'accès de tous à l'entrepreneuriat, le statut de prolétaire n'étant qu'une situation provisoire vers celui de commerçant.

Ces deux figures se combinent, on vient de le voir, dans le partage d'une idéologie commune qui tient dans une volonté de mobilité sociale. Elle est à l'origine de la migration et la mobilité géographique est le vecteur qui permet sa réalisation. Concrètement et à l'échelle individuelle elles s'agencent sur un « marché ethnique du travail » où l'ajustement entre l'offre et la demande de travail se fait sur la base de la prévalence de l'appartenance ethnique dans le choix des partenaires économiques. Ce qui se traduit par le fait que les salariés chinois travaillent majoritairement dans des entreprises tenues par des compatriotes et que ces entrepreneurs emploient majoritairement des travailleurs chinois<sup>18</sup>. Comparés à la situation qui prévaut sur le marché général du travail, les conditions de travail y sont difficiles, les salaires faibles,

---

18 Cette observation faite il y a longtemps (Ma Mung, 1991) reste aujourd'hui valable (Ma Mung et Dinh, 2007) et peut être relevée dans bien d'autres parties du monde (Mar, 1991 ; Ong, 1984).



l'emploi précaire et les perspectives de promotion quasiment nulles du fait qu'il s'agit de petites entreprises. Pourtant des travaux (Cattelain, Poisson et Moussaoui, 2002 ; Zhou, 1992) ont montré que peu de salariés quittent le marché ethnique pour le marché général. Les raisons habituellement avancées pour expliquer cette situation sont le peu d'emplois disponibles sur le marché général, la mauvaise pratique de la langue du pays et, pour les personnes concernées, l'absence de documents de séjour. Une autre raison pourtant centrale mais rarement évoquée, tient au fait que rester sur le marché ethnique du travail leur permet de rester dans un système de relations sociales (informations, tontines, opportunités économiques...) qu'ils pensent pouvoir utiliser pour créer le moment venu leur entreprise. L'espoir unanimement partagé par ces prolétaires de devenir à leur tour entrepreneurs les aide à supporter la situation qu'ils endurent. Certains d'entre eux y parviennent et entretiennent l'espoir des autres. Dès lors, sortir du marché ethnique du travail revient à rompre avec les liens forts qu'offrent ces réseaux sociaux, et à abandonner tout projet de promotion sociale pour un horizon définitivement prolétaire.

### **Une forme sociospatiale singulière : la diaspora entrepreneuriale**

La combinaison de la figure du prolétaire et du commerçant produit une forme sociospatiale singulière qui en retour lui permet de se réaliser : la « diaspora entrepreneuriale »<sup>19</sup>, c'est-à-dire une diaspora dans laquelle ce sont principalement les entreprises qui assurent sa reproduction en tant que corps social. Les entreprises jouent un rôle central sur le plan de l'emploi mais aussi sur celui de la reproduction identitaire en fournissant les services et les produits qui la favorise (Ma Mung, 1992). L'ensemble permet l'entretien d'une relation faite de distance et de proximité à la société d'accueil et à la société d'origine, ou supposée telle, où l'entrepreneuriat est l'objectif et l'horizon social les plus largement partagés.

À une échelle plus large, on observe que les migrations chinoises ont donné naissance dans la plupart des pays d'installation à une organisation économique constituée de petites entreprises commerciales ou artisanales articulées entre elles à l'échelle locale sur les plans de l'approvisionnement, du financement ou de la main-d'œuvre, formant ainsi des sortes de clusters économiques locaux, eux-mêmes souvent liés les uns aux autres à l'échelle internationale (Ma Mung, 2000). On observe ainsi une cohérence économique, sociale et idéologique du niveau local à l'échelle globale qui contribue à unifier fonctionnellement les composantes individuelles et collectives de ladite diaspora. La question de savoir pourquoi elle se manifeste sous la forme entrepreneuriale reste ouverte.

---

19 J'utilise cette expression à défaut d'une autre qui traduise avec moins d'ambiguïté ce qui est désigné. Le qualificatif « entrepreneuriale » suggère une diaspora principalement constituée d'entrepreneurs. Ce qui n'est pas le cas comme on l'a vu, même s'il est vrai que la proportion d'entrepreneurs parmi les Chinois d'outre-mer est dans la plupart des pays, supérieure à la moyenne nationale.

Cette organisation en « diaspora entrepreneuriale » a des effets importants sur les migrations contemporaines. En effet, celles-ci répondent plus à la demande de main-d'œuvre de ces entreprises qu'à celle offerte par le marché général du travail de chacun des pays d'installation concernés. Car comme nous l'avons vu la plus grande partie des migrants travaillent dans des établissements tenus par leurs compatriotes, lesquels emploient majoritairement une main-d'œuvre d'origine chinoise. La multiplication du nombre de ces entreprises encourage une immigration qui contribue à leur développement et qui en retour renforce la demande de travail, et par voie de conséquence les migrations lorsque celle-ci ne trouve pas sa réponse localement.

## CONCLUSION

Proletaires et commerçants continueront donc pour un moment à réaliser une curieuse combinaison entrepreneuriale donnant corps et autonomie à leurs établissements hors de Chine. La diaspora chinoise expose ainsi une série de paradoxes, prolétaire et commerçante, autonome tout en étant liée aux pays d'implantation et d'origine, autocentrée et dispersée. Et finalement substance chaque jour socialement construite dans le travail des affaires et processus quotidiennement essentialisé dans le travail identitaire.

La reprise des migrations renforce démographiquement la diaspora (quasi doublement de ses effectifs en une trentaine d'années) et consolide son organisation entrepreneuriale avec l'arrivée de prolétaires et de commerçants dans ses multiples clusters économiques locaux. D'un autre côté la venue de ces immigrants directement en provenance de Chine renforce les liens avec celle-ci, (sans compter le fait que les relations des Chinois établis de plus longue date avec la Chine se sont considérablement développées depuis son ouverture). Se pose alors la question de la pérennité de la diaspora en tant que telle (corps social transnational extraterritorial persévérant en son être et vivant pour lui-même) et donc de son autonomie.

Le constat, fait il y a quelques années (la Chine semble avoir abandonné l'idée que la diaspora n'est qu'un appendice de son énorme ventre, un rejeton qui lui devrait obéissance, Ma Mung, 2000) s'est trouvé confirmé depuis à travers un changement de politique de la Chine vis-à-vis des Chinois d'outre-mer. Depuis 2001, la RPC encourage les relations entre les communautés déjà établies et entre celles-ci et les nouveaux immigrants ; tout en promouvant les liens de cet ensemble avec la Chine. Il s'agit de favoriser le rapprochement et la collaboration entre les associations de Chinois d'outre-mer établies dans différentes parties du monde, par exemple entre l'Amérique du Nord et le sud-est asiatique (Xiang, 2006). Si l'encouragement au développement des liens avec la Chine peut être vu comme une tentative d'étendre le contrôle sur les Chinois d'outre-mer, celui qui concerne le développement des relations entre les différents implantations historiques contribue à renforcer leur fonctionnement diasporique. Il revient à consacrer la diaspora comme entité distincte de la Chine et à la reconnaître de facto comme entité autonome.

## Références bibliographiques

- ACCONE Darryl (2006) "Ghost People": Localising the Chinese Self in an African context. Paper presented at the ISSCO Africa Regional conference. Diversity in Diaspora: the Chinese Overseas. Pretoria, 4-6 December.
- ARAB Chadia (2007) *La circulation migratoire des Aït Ayad. Construction d'un espace migratoire entre le Maroc, la France, l'Espagne et l'Italie*, Thèse de Géographie, Université de Poitiers, 392 p.
- ARCHAIMBAULT Charles (1952) En marge du quartier chinois, *Bulletin de la Société d'Études Indochinoises*, 17(3), pp. 275-294.
- BORDES-BENAYOUN Chantal et SCHNAPPER Dominique (2008) *Les mots des diasporas*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 127 p.
- BREDELOUP Sylvie et BERTONCELLO Brigitte (2006) La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou « sanglot de l'homme noir » ?, *Afrique contemporaine*, (218), pp. 199-224.
- CARCHEDI Francesco et FERRI Marica (1998) The Chinese presence in Italy, in Benton George et Pieke Frank N. (ed.) *The Chinese in Europe*, Basingstoke: Macmillan Press. pp. 261-279.
- CATTELAINE Chloé, LIEBER Marylène, SAILLARD Claire et NGUYEN Sébastien (2005) Une nouvelle forme migratoire chinoise en France : les déclassés du Nord, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21(3), pp. 27-52.
- CATTELAINE Chloé, POISSON Véronique et MOUSSAOUI Abdellah & alii (2002) *Les modalités d'entrée des ressortissants chinois en France*, Paris, Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité ; Direction de la Population et des Migrations, 183 p.
- CLOCHARD Olivier (2007) *Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié. Une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration*, Thèse de Géographie, Université de Poitiers, 470 p.
- COLOMBANT Nico (2006) West Africa Attracts Influx of Chinese Entrepreneurs. In Voice of America 05/25/2006.  
<http://www.ghanacybergroup.com/articles/getart.asp?MC=ART&cat=5&id=354>
- DOBLER Gregor (2005) *South-South business relations in practice: Chinese merchants in Oshikango, Namibia*. Institute for Social Anthropology, Universität Basel, Switzerland. Draft Version, 20p.
- ESOH Élame (2005) L'immigration en Afrique Noire dans le contexte de la mondialisation, [www.lestamp.com/publications\\_mondialisation/publications.esoh.htm](http://www.lestamp.com/publications_mondialisation/publications.esoh.htm)
- FREEDMAN Amy L. et BROOKS Ethel C. (2001) Globalized Chinese Capital in Central America, *Asia Pacific: Perspectives*, 1(1), pp. 23-31.
- GAO Yun (2004) *Chinese migrants and Forced labour in Europe*, Geneva: Report for the International Labour Office, July, 35 p.
- GAO Yun et POISSON Véronique (2005) *Le trafic et l'exploitation des immigrants chinois en France*, Geneva, International Labour Office, 160 p.
- GUÉRASSIMOFF Carine (2003) The New Chinese Migrants in France, *International Migration*, 41(3 (special issue 1)), pp. 135-154.
- GUÉRASSIMOFF Éric (2006) Des coolies aux Chinois d'outre-mer. La question des migrations dans les relations sino-américaines (années 1850-1890), *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 61(1), pp. 63-98.
- HARRIS Karen L. (2006a) China's African Horizon: the historical record in South Africa. Paper presented at the ISSCO Africa Regional conference. Diversity in Diaspora: the Chinese Overseas. Pretoria, 4-6 December.

- HARRIS Karen L. (2006b) "Not a Chinaman's Chance": Chinese labour in South Africa and the United States of America, *Historia*, 52(2), pp. 177-197.
- HARRIS Karen L. et LI Ying (2006) Chinese Immigration to South Africa: the third wave. Paper presented at the ISSCO Africa Regional conference. Diversity in Diaspora: the Chinese Overseas. Pretoria, 4-6 December.
- HASSOUN Jean-Pierre et TAN Vinh-Phong (1986) Les Chinois de Paris : minorité culturelle ou constellation ethnique, *Terrain*, (7).
- HU-DEHART Evelyn (1999) Chinese in Spanish America, in Pan Lynn (ed.) *The Encyclopedia of the Chinese Overseas*, Singapore: Chinese Heritage Centre; Richmond: Curzon.
- HU-DEHART Evelyn (2002) *Huagong and Huashang: The Chinese as Laborers and Merchants in Latin America and the Caribbean*, *Amerasia Journal*, 28(2), pp. 64-90.
- KERNEN Antoine et VULLIET Benoît (2008) Les petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal, *Sociétés Politiques Comparées*, (5), pp. 1-37.  
[http://www.fasopo.org/reasopo/n5/societespolitiquescomparees5\\_article.pdf](http://www.fasopo.org/reasopo/n5/societespolitiquescomparees5_article.pdf)
- KRIEGEL Annie (1968) Aux origines françaises du communisme chinois, *Preuves*, (209-210), pp. 24-41.
- KWONG Peter (1997) *Forbidden Workers: Illegal Chinese Immigrants and American Labor*, New York, New Press, 273 p.
- KWONG Peter (2007) 17 July, Chinese Migration Goes Global, *Yale Global on Line*.  
<http://yaleglobal.yale.edu/article.print?id=9437>
- LAUSENT-HERRERA Isabelle (1994) Les Chinois du Pérou : une identité reconstruite, *Journal de la Société des Américanistes*, 80, pp. 169-183.
- LE BAIL Hélène (2008) Nouvelle immigration chinoise et société d'accueil japonaise, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 24(3).
- LÉVY Florence et LIEBER Marylène (2008) Northern Chinese women in Paris: the illegal immigration-prostitution nexus, *Social Science Information*, 47(4), pp. 629-642.
- LI Anshan (2007) China and Africa: Policy and Challenges, *China Security*, 3(3), pp. 69-93.
- LIANG Zai et MOROOKA Hideki (2004) Recent Trends of Emigration from China: 1982-2001, *International Migration*, 42(2), pp. 145-164.
- LIVE Yu-Sion (1991) Les travailleurs chinois et l'effort de guerre, *Hommes et migrations, Aux soldats méconnus*, pp. 12-14.
- LIVE Yu-Sion (2003) Illusion identitaire et métissage culturel chez les « Sinoi » de la Réunion, *Perspectives Chinoises*, (78). <http://perspectiveschinoises.revues.org/document160.html>
- MA MUNG Emmanuel (1991) Logiques du travail clandestin des Chinois, *Espaces et travail clandestins / sous la dir de Solange Montagné-Villette*, pp. 99-106.
- MA MUNG Emmanuel (1992) Dispositif économique et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora, *Revue Européenne des Migrations Internationales ; La diaspora chinoise en Occident*, 8(3), pp. 175-193.
- MA MUNG Emmanuel (1994) Non-lieu et utopie : la diaspora chinoise et le territoire, *L'Espace Géographique*, 1994(2).
- MA MUNG Emmanuel (1999) Autonomie, migrations et altérité, Habilitation à diriger des recherches en géographie, Université de Poitiers. 448 p.  
<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00337679/fr/>
- MA MUNG Emmanuel (2000) *La diaspora chinoise : géographie d'une migration*, Paris, Ophrys, 175 p.
- MA MUNG Emmanuel (2005) Chinese immigration and (ethnic) labour market, in Spaan Ernst, Hillmann Felicitas et Van Naerssen Tom (ed.) *Asian Migration and Labour market Integration in Europe*: Routledge editions. pp. 42-55.
- MA MUNG Emmanuel (2006) Trends of Chinese migration in North and Sub-Saharan Africa. Communication présentée à "The ISSCO Africa Regional conference. Diversity in Diaspora: the Chinese Overseas". Pretoria, 4-6 Décembre.

- MA MUNG Emmanuel et DINH Bernard (2007) The new landscape of ethnic entrepreneurship in France, *International Journal of Business and Globalisation*, 1(2), pp. 241-257.
- MA MUNG Emmanuel, SIMON Gildas, GUILLON Michelle, BOUBAKRI Hassan et AIT OUAZIZ R. Kia (1990) *Commerçants maghrébins et asiatiques en France agglomération parisienne et villes de l'Est*, Recherches en géographie. Paris, Masson, 129 p.
- MAR Don (1991) Another Look at the Enclave Thesis: Chinese Immigrants in the Ethnic Labor Market, *Amerasia Journal*, 17(2), pp. 5-21.
- MISSAOUI Lamia (1995) Généralisation du commerce transfrontalier : petit ici, notable là-bas, *Revue Européenne des Migrations Internationales, Marseille et ses étrangers*, 10 (1), pp. 53-75.
- MISSAOUI Lamia (2003) *Les étrangers de l'intérieur : filières, trafics et xénophobie*, Paris, Payot, p. 274.
- NYIRI Pal (2007) Transnationalisme et « minorité intermédiaire » : les entrepreneurs chinois en Hongrie, in Roulleau-Berger Laurence (éd.) *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 91-120.
- ONG Jin Hui, CHAN Kwok Bun et CHEW Soon Beng, eds. (1995) *Crossing borders: transmigration in Asia Pacific*. Singapore: Simon & Schuster, 610 p.
- ONG Paul (1984) Chinatown Unemployment and the Ethnic Labor Market, *Amerasia Journal*, 11(1), pp. 35-54.
- PERRET Christophe (2007) L'Afrique et la Chine, *Diplomatie*, (24), pp. 32-43.
- PIEKE Frank N. (2004) *Chinese Globalization and Migration to Europe*, Working Paper 94, The Center for Comparative Immigration Studies CCIS, University of California, San Diego, 20 p.
- POISSON Véronique (2004) *Franchir les frontières : le cas des Chinois du Zhejiang en diaspora*, Thèse d'anthropologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 903 p.
- POSTON Dudley L., Jr. et YU Mei-Yu (1990) The distribution of the overseas Chinese in the contemporary world, *International migration review*, n91, pp. 480-508.
- RABEARIMANANA Lucile (2003) Les commerçants chinois de l'Est de Madagascar et leur intégration à la société autochtone au xx<sup>e</sup> siècle, in Coquery-Vidrovitch Catherine, Goerg Odile, Mandé Issiaka et Rajaonah Faranirina (ed.) *Être étranger et migrant en Afrique au xx<sup>e</sup> siècle : enjeux identitaires et modes d'insertion. Volume II : Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*, Paris, L'Harmattan, pp. 391-406.
- ROULLEAU-BERGER Laurence, éd. (2007) *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 245 p.
- SAUTMAN Bary V. (2006) *Friends and Interests: China Distinctive Links with Africa.*, Center on China's Transnational Relation, Working paper n°12. The Hong Kong University of Science and Technology, 40p.
- SAVELIEV Igor (2007) Les nouveaux immigrants chinois sur le marché du travail russe : menace ou pari sur l'avenir ?, in Roulleau-Berger Laurence (éd.) *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 45-70.
- SCHAEFFER Fanny (2004) *Le territoire des passe-frontières, dynamiques sociales, identitaires et spatiales de la structuration du champ migratoire marocain*, Thèse de Géographie, Université de Poitiers, 478 p.
- SCHMOLL Camille (2004) *Une place marchande cosmopolite, Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, Thèse de Géographie, Université Paris X, Nanterre, 550 p.
- SIMON Gildas (2008) *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 256 p.
- SNOW Philip (1988) *The Star Raft. China's Encounter with Africa*, London, Weidenfeld and Nicolson.

- SURYADINATA Leo, ed. (1997) *The ethnic Chinese as Southeast Asians*. Singapore: Institute of South East Asian Studies, 308 p.
- SYLVANUS Nina (2007) "Chinese Devils"? Perceptions of the Chinese in Lomé's Central Market, <http://www.globalization-africa.org/papers/82.pdf>
- TAN T.W. Thomas (1986) *Your Chinese Roots: the Overseas Chinese Story*, Singapore, Times Books International, 262 p.
- TARRIUS Alain (2002) *La mondialisation par le bas, les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland, 168 p.
- TARRIUS Alain (2007) *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, Éditions de l'Aube, 202 p.
- TROLLET Pierre (1994) *La diaspora chinoise, Que sais-je ? 2879*. Paris, Puf, 126 p.
- WANG Cangbai, WONG Siu-Lun et SUN Wenbin (2006) *Haigui: A New Area in China's Policy toward the Chinese Diaspora?* *Journal of Chinese Overseas*, 2(2), pp. 294-309.
- WANG Gungwu (1992a) *China and the Chinese Overseas*, (1991) Singapore, Times Academic Press, 312 p.
- WANG Gungwu (1992b) Merchant without Empires: the Hokkien Sojourning Communities, in Wang Gungwu (ed.) *China and the Chinese Overseas*, Singapore: Times Academic Press. pp. 79-101.
- WILHELM J. (2006) The Chinese communities in South Africa, in Buhlungu S., Daniel J., Southall R., Lutchman J. (ed.) *State of the Nation. South Africa 2005-2006*, Cape Town: Human Sciences Research Council.
- WONG-HEE-KAM Edith, ed. (1996) *La diaspora chinoise aux Mascareignes : le cas de La Réunion*, Université de La Réunion. Paris, L'Harmattan, Université de La Réunion, 495 p.
- WONG Monina (2006) Chinese workers in the garment industry in Africa: Implications of the contract labour dispatch system on the international labour movement, *Labour, Capital and Society*, 39(1), pp. 69-111.
- XIANG Biao (2006) *A new mobility regime in the making : policy changes and challenges in Chinese internal and international migration*, Communication présentée au séminaire de l'EHESS, Paris, 16 octobre 2006.
- YAP Melanie et MAN Dianne Leong (1996) *Colour, Confusion and Concessions: the History of the Chinese in South Africa*, Hong Kong, Hong Kong University Press.
- ZHANG Guochu (2003) Migration of Highly Skilled Chinese to Europe: Trends and Perspective, *International Migration*, 41[3 (special issue 1)], pp. 73-97.
- ZHOU Min (1992) *New York's Chinatown: the Socioeconomic Potential of an Urban Enclave*, Philadelphie, Temple University Press, 275 p.

## Le prolétaire, le commerçant et la diaspora

Emmanuel MA MUNG

Depuis le tournant du millénaire on observe une augmentation sensible des migrations au départ de la Chine vers l'Afrique et l'Amérique latine. Elles semblent être de trois types : une migration commerçante, une migration temporaire de main-d'œuvre liée à la réalisation de grands travaux par des entreprises chinoises ; une migration prolétaire de transit constituée de personnes à la recherche d'opportunités de passage vers l'Europe ou l'Amérique du Nord. L'objectif de cet article est de décrire le contexte migratoire dans lequel elles s'effectuent, de dessiner le cadre diasporique qui permet de les comprendre et d'articuler deux figures emblématiques des migrations chinoises (le prolétaire et le commerçant) pour comprendre la forme sociospatiale qu'elles symbolisent et qui les produit.

## The Proletarian, the Merchant and the Diaspora

Emmanuel MA MUNG

Since the turn of the millennium one observes a slight increase of the migrations at the beginning of China to Africa and Latin America. They seem to be of three types: a merchant migration, a temporary labor migration related to public building works and infrastructure projects undertaken by big Chinese companies, a proletarian transit migration made of people looking for opportunities of passage to Europe or North America. The objective of this article is to describe the migratory context in which they are made, to draw the diasporical frame who allows to understand them and to articulate two symbolic figures of the Chinese migrations (the proletarian and the merchant) to understand the sociospatiale form which they symbolize and produces them.

## El proletario, el comerciante y la diáspora

Emmanuel MA MUNG

Desde el principio del milenio se observa un aumento sensible de las migraciones de China hacia África y América Latina. Parecen ser de tres tipos: una migración comerciante, una migración temporal de mano de obra vinculada a la realización de grandes trabajos por empresas chinas; una migración proletaria de tránsito constituida de personas en busca de oportunidades de paso hacia Europa o Norteamérica. El objetivo de este artículo consiste en describir el contexto migratorio en el cual se efectúan, de dibujar el marco diasporical que permite comprenderlas y articular dos figuras emblemáticas de las migraciones chinas (el proletario y el comerciante) para comprender la forma sociospatiale que simbolizan y que las produce.